

# Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, Rue d'Angleterre

CONDITIONS :	PUBLIOTÉ :
Par le Poste, Us. As.	20 francs.
Tous Nos.	10 francs.
Tous Nos.	10 francs.
Département des Hauts-de-France, Port en sac	10 francs.

## DÉPÂCHES DE LA NUIT

### LA CHAMBRE

L'ensemble de la loi sur la marine marchande a été adopté par 443 voix contre 64.

La Chambre passe au projet modifié par le Sénat concernant les accidents de travail. Les articles et l'ensemble sont successivement adoptés.

Le Président fait connaître que l'ensemble du projet d'amnistie est repoussé par 243 voix contre 22.

Par 442 voix contre 4, la Chambre adopte le projet de résolution suivant de M. Mirman.

La Chambre invite le Gouvernement à insister de la manière la plus pressante près du Sénat pour bâter l'examen et obtenir le vote des divers projets relatifs à la loi du 9 avril 1898 sur les accidents de travail, projets considérés par la Chambre comme urgents et votés par elle à l'unanimité en juillet 1901.

On adopte par 380 voix contre 22 un projet, modifié par le Sénat, régularisant des décrets du Conseil d'Etat et ouvrant des crédits sur l'exercice 1901.

M. Coutant demande à interroger sur le cas d'un nommé Prezent qui serait injustement détenu à Dieppe.

Malgré l'éloquence et l'insistance du député, l'interrogation est renvoyée à la suite des autres.

M. Pelletan demande à interroger M. de Lannoy sur le sens à attribuer à trois mesures prononcées au cours de la discussion de la loi des finances.

La Chambre lui garantit son droit, M. Pelletan réservant cette question pour la loi des finances.

Malgré les demandes de MM. Chautemps et Lippertau, qui voulaient voir discuter des projets intéressant leurs circonscriptions, la Chambre maintient son ordre du jour sans changement.

La séance est levée à 6 h. 40 ; séance lundi à 3 heures.

### LE SÉNAT

M. Biarrotte dit qu'il est impossible d'enrayer dans les détails de la question soulevée par M. Goury.

M. Caillaux fait observer qu'il s'est déjà expliqué sur ce point.

Avec une rapidité extraordinaire, le Sénat vote les chapitres du budget de l'intérieur, du budget des batailles, et du budget des finances.

Il n'y a à noter que le rejet d'un amendement de MM. de Carne et de Pontbriand, rétablissant le crédit, supprimé en partie, pour les secours aux agiles.

Mentionnons aussi les critiques de plusieurs sénateurs sur le sujet de l'achat et du transport des tâches.

La séance est levée à 7 heures.

Séance aujourd'hui à 7 h. 15.

**ÉCHOS POLITIQUES**

Les deux débats sur le Sénat sont occupés de la question des séances détaillées.

Le Président a donné lecture d'une lettre du Ministre de l'Agriculture, dans laquelle celui-ci se montre favorable à la libre circulation et à la vente des séances détaillées.

Le Ministre a écrit dans ce sens à son collègue des finances :

**LE PROCES DE SAINT-ÉTIENNE**

Saint-Étienne. — Le procureur de la République fait appel à ministre du jugement octroyant les Petites Soeurs de l'Assomption.

**LE MARDI DE SIX ANS**

Hier, au Conseil municipal de Paris, M. Caron a déposé un projet de résolution protestant contre la prolongation de la durée du mandat de député.

Le préfet de la Seine a déclaré faire ses réserves à ce sujet.

M. Bertrand a fait une critique très violente du vote de la Chambre.

Le motion Caron a été adoptée.

Séville. — A la suite d'une violente tempête, les rues ont été en partie inondées.

La foudre est tombée sur les tramways électriques. Les dégâts en ville et aux environs sont importants.

**EN TURQUIE**

Constantinople. — Le maréchal Hayri Pacha, commandant le 3<sup>e</sup> corps d'armée a reçu l'ordre télégraphique d'expédier en Albanie 20 bataillons pour punir les coups de mondes subversives.

**SIMPLE REVUE**

Nous sommes à un mois de la grande journée électorale : ne vous plairait-il pas de parcourir un peu le département ? Déjà, ce qui n'avait pas lieu aux précédentes élections, les situations sont dessinées, et à peu près partout les positions sont occupées.

Nous ne parlons que pour mémoire de ce qu'on pourrait appeler le quadratire électoral des Flandres : les quatre circonscriptions qui embrassent les deux arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck, possèdent leurs représentants et ne sont aucunement disposées à les remettre. Certes, les quatre députés du pays flamand n'ont d'autre bien différente, mais ils se ressemblent par l'intelligence, le dévouement et un sincère amour de la liberté ; c'est assez pour les électeurs qui les blâmeraient de s'en contenter ?

Dans l'arrondissement de Lille, nous nous trouvons en présence de neuf circonscriptions. C'est un morceau, gros à lui seul, comme plusieurs départements.

Il y aura des changements de personnes, mais qui n'entreront guère de modification politique et sociale.

Les députés libéraux sortants seront rejoints ou remplacés par des continuateurs de leur ligne de conduite.

A Lille, radicaux et socialistes vont lutter sans grande conviction contre M. Barrois, Lorthois et Franchimont.

Particulier est la situation de M. Motte et de Montaigne.

Des adversaires sérieux oseront-ils seulement se montrer contre MM. Danse et Delaune ?

Le « Défense républicaine » a taillé à M. Dron un fief en apparence impénétrable, et pourtant le député de Tourcoing n'a pas trop de toutes les ressources de son habileté bien connue pour le défendre victorieusement : son sectarisme maçonnique s'est manifesté avec une telle impudence que son courageux adversaire a de sévères atouts dans son jeu.

Ne parlons pas encore de la nouvelle circonscription : liaisons aux électeurs le temps de se reconnaître.

A Douai, les choses ne vont pas toutes seules pour les radicaux. Allez plutôt le demander à M. Debèze et Cardon.

La division est au camp, et l'entente a grand-peine à se faire sur les noms des députés sortants. De leur côté les socialistes bougent aussi.

Tout ce micmac n'est pas pour faire pleurer les candidats libéraux. Leurs amis sont pleins d'entrain : ils luttent serrés et confiants dans le résultat.

Le pays de Valenciennes est tout en mouvement, nous allions dire en grandes manœuvres électorales.

Dans les trois circonscriptions, les candidats parcourent les villes et les villages.

A ne nous rapporter qu'aux récits donnés par les feuilles radicales qui se résument presque entièrement dans la vieille barbe qui a nom l'impartial, il n'y a pas lieu d'être mécontent.

L'inébranlable Lepetit lui-même sent à certains moments son assurance faiblir, et pour ne voudrions pas jurer qu'en songe il ne se soit aperçu quelquefois dans la veste d'un black-boute.

S'il en est ainsi dans la 2<sup>e</sup> circonscription, on devine les conclusions favorables à tirer pour les deux autres : MM. Debèze et César Sirot le savent bien.

Descendons dans le pays d'Avesnes.

La Défontaine, le socialiste, aimé des radicaux, fait son fier, mais n'arrive pas à dissuader l'ennemi profond qui lui cause la vaillante candidature du jeune maire de Gagnies-Chaussée, M. d'Hendecourt.

Quant à M. Evrard-Eliez, il est tout à son étude, et à ses clients, ou aux travaux derniers de la Chambre. Du moins, l'arrivée dans le pays de M. Marcel Gayet paraît avoir rendu invivable le député de Berlaimont. Le brillant orateur a toute liberté de défendre victorieusement sa candidature libérale contre les utopies du citoyen Cartegniez. M. Evrard-Eliez ne bouge pas plus que le roi solitaire. N'est-ce pas aussi que se prépare un choc ?

Fournies et Avesnes paraissent tout disposées à rendre à ces chères occupations leur député Pasqual ; ce jeune homme a trompé les espérances de ses électeurs. Comment résisterait-il à la candidature sérieuse, libérale, populaire que le mécontentement a fait naître contre lui ?

Ceux qui boivent trop... — Un mendiant, Jules Bonnet, 50 ans, démeurant rue du Chemin-de-Fer, 17, a été arrêté dans la salle des Pas-d'Acier, la Gare, pour ivresse.

A qui les chiens ? — Jeudi, l'agent de police Liévrard a trouvé un trouousseau de quatre chiens. Ceux du 25 mars. — Mme Mathilde Derville, 10, Saint-Denis.

WATTRELOS

L'Union Républicaine de Wattrelos organise une grande réunion dimanche 28 octobre à 18 h. 30, au cinéma de Wattrelos.

Accident de travail. — Un bûcheron, M. Eugène Motte, 21 ans, démeurant rue de l'Aniche, 31, a été brûlé à la face et au bras droit. Il a été transporté à l'hôpital de Richebourg.

Un bûcheron a été dérobé au préjudice de Mme Sophie Lempire, démeurant boulevard de Paris, 16, celle-ci ayant été lorrainé par une jeune fille mercredi vers 10 h. du matin. Depuis Mme Lempire n'a plus revu ni la bicyclette, ni la bicyclette.

Ceux qui boivent trop... — Un mendiant, Jules Bonnet, 50 ans, démeurant rue du Chemin-de-Fer, 17, a été arrêté dans la salle des Pas-d'Acier, la Gare, pour ivresse.

A qui les chiens ? — Jeudi, l'agent de police Liévrard a trouvé un trouousseau de quatre chiens. Ceux du 25 mars. — Mme Mathilde Derville, 10, Saint-Denis.

CROIX

Accident de travail. — Un maçon, Georges Druon, 38 ans, démeurant rue de Belfort, 31, travaillant chez M. Albert Masurel, rue Jacquot, à Richebourg, blessé à la main gauche, etc.

Etat-civil de Roubaix

Naissances. — Emile Chevallier, rue des Longues-Haies, 35, c. Jéhant, 10. — Maurice Vandier, rue de Monc., 21. — Delphine Dumont, 3, rue Piouvrier, boulevard du Général, 20. — Auguste Thibaut, rue de la Croix, 14. — Suzanne Crochon, boulevard de Beaurain, 84. — Louise Demaisie, rue du Fort, court Desmarest, 9.

Décès. — Catherine Mercier, 76 ans, ménagère, rue Chapelle-Carette, 75. — Berthe Vergauwe, 3 mois de la conférence, 5. — Robert Verwaerde, 9 mois, rue Eugène Motte, 4, maison de la Rueche.

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

2<sup>e</sup> Section Nord. — Bureau de la rue Saint-Vincent. — Samedi 23 octobre, à 8 h. 15, rue de la Côte-Motte, rue du Fontenay, 81, réunion du Comité de section. — Questions très importantes. — Présence indispensable.

Etat-civil de Roubaix

Naissances. — Emile Chevallier, rue des Longues-Haies, 35, c. Jéhant, 10. — Maurice Vandier, rue de Monc., 21. — Delphine Dumont, 3, rue Piouvrier, boulevard du Général, 20. — Auguste Thibaut, rue de la Croix, 14. — Suzanne Crochon, boulevard de Beaurain, 84. — Louise Demaisie, rue du Fort, court Desmarest, 9.

Décès. — Catherine Mercier, 76 ans, ménagère, rue Chapelle-Carette, 75. — Berthe Vergauwe, 3 mois de la conférence, 5. — Robert Verwaerde, 9 mois, rue Eugène Motte, 4, maison de la Rueche.

WASQUEHAL

Démise d'un conseiller municipal. — Nous apprenons que la démission de M. César Duponchelle, conseiller municipal de la majorité, est officielle en date du 15 mars. L'accusé de réception a été communiquée à l'intérêt le 18 mars.

Triduum de l'apostolat au doyenné de Wattrelos. — Lundi 24, Mardi 25, Mercredi 26, salut et sermons à huit heures du soir, par M. l'abbé Bayart, missionnaire diocésain.

Le Jeudi Saint, le Prédicateur prêche la Passion, à huit heures du soir.

Enterrrement de l'enfant Basile-Vangerade. — V. H.

PETIT CALENDRIER

Samedi 22. — La Compagnie de la Trèse-Sainte-Vierge. — Ador. : Septembre, Villers-Picquigny.

Samedi 22. — Accès à la mort de M. Motte.

Samedi 22. — Accès à la mort de M. Motte.

Samedi 22. — Accès à la mort de M. Motte.

Samedi 22. — Accès à la mort de M. Motte.

Samedi 22. — Accès à la mort de M. Motte.

Samedi 22. — Accès à la mort de M. Motte.

Samedi 22. — Accès à la mort de M. Motte.

Samedi 22. — Accès à la mort de M. Motte.

Samedi 22. — Accès à la mort de M. Motte.

Samedi 22. — Accès à la mort de M. Motte.

Samedi 22. — Accès à la mort de M. Motte.

Samedi 22. — Accès à la mort de M. Motte.

Samedi 22. — Accès à la mort de M. Motte.

Samedi 22. — Accès à la mort de M. Motte.

Samedi 22. — Accès à la mort de M. Motte.

Samedi 22. — Accès à la mort de M. Motte.

Samedi 22. — Accès à la mort de M. Motte.

Samedi 22. — Accès à la mort de M. Motte.

Samedi 22. — Accès à la mort de M. Motte.

Samedi 22. — Accès à la mort de M. Motte.

Samedi 22. — Accès à la mort de M. Motte.

Samedi 22. — Accès à la mort de M. Motte.

</div